ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

REMANIEMENTS PARCELLAIRES

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Les améliorations foncières (AF) se caractérisent par la construction de nouveaux chemins, le démantèlement de mosaïques paysagères, la restruction des éléments naturels et donc par des atteintes à la flore et à la faune sauvages
- Les remaniements parcellaires sont soumis à étude d'impact s'ils concernent une surface de >400 ha
- Les impacts doivent être identifés et des mesures de compensations doivent être prises

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Etude nature:
  - inventaire des milieux naturels
  - évaluation des impacts directs ou indirects
  - élaboration d'un concept de mesures environnementales
- Coordination avec le bureau technique
- Conseils techniques et écologiques au bureau de géomètre et au syndicat d'améliorations foncières (SAF)
- Projet d'exécution des mesures
- Mise en soumission des travaux environnementaux
- Direction locale des travaux et suivi de l'entretien des aménagements
- Bilan écologique
- Révision du PAL

EXÉCUTION DES TRAVAUX

Dès 1988

MONTANT DES TRAVAUX

Variable

MAÎTRE D'OUVRAGE

Syndicats d'améliorations foncières de divers RP

EXEMPLES EIE-RP RÉALISÉS PAR BIOTEC

- Corban - Courchapoix - Montsevelier (CCM)
- Rebeuvelier
- Rossemaison - Delémont - Châtillon (RDC)
- Courrendlin
- Courtételle
- Buix
- Boncourt
- Bressaucourt
- Creugenat

① Elément naturel (prairie) inventorié lors de l'état inital

② Elément naturel (haie/paysage) inventorié lors de l'état inital

③ Haie après plantation

④ Haie et bandes herbeuses après 3 ans de développement en zone agricole